665-187, Flour-Rhim = juin 1876.

du Haut Offins

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

(1800) (1

Procès-verbal des opérations du collége électoral réuni, le 30 janvier 1876, à Belfort, pour élire un sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien. L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous (1) François Lorier Jean Baytistes Marz loff, President

du tribunal de première instance de Belfont, nous sommes rendu dans la salle d'autonce Partibunal, à la fotel re ritte, local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués au département de Belfond par l'article 2 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Noirjean Trançois (Align' des Pfaffares), né le 26 Novembre 1809
M. Roussian ten dans Gergne Du Salberts), né le 15 Décembre 1314
M. Marion André (Décegné de Joncherey), né le 18 Tévrier 1835
M. Bonvalob Louis (Deugné de Rourogne), né le 28 Juin 1845

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Belet Foseph ditique de Lebetain, on a Sebetain (le a Novembre 1821), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
 - 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
 - 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
 - 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
 - 6º La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote, de la manière suivante (1):

sections

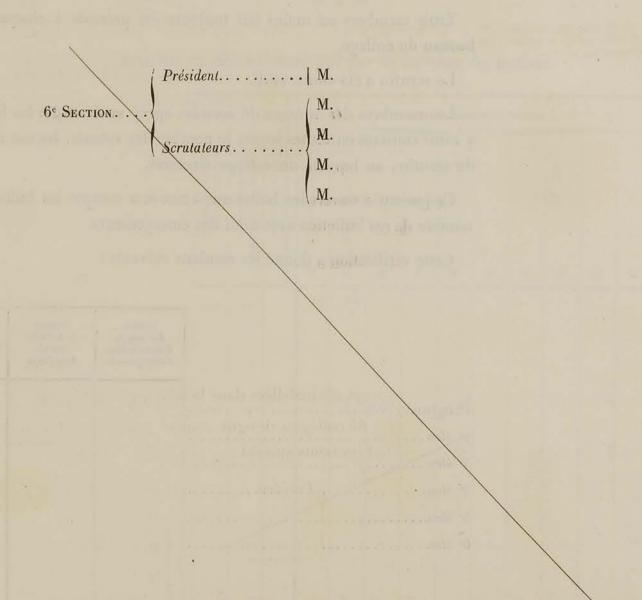
They a range of	e Section, de la lettre	à la letti	re —	électeurs.
26	Section,	/ -		_
3°	Section,	_	_	
4e	Section,	-	_	4, 14 <u>_</u> 1 I
1	Section, —	appear of the	mat-zhomi	<u> </u>
6.	Section, —		_	
So colline	ne comprenav	tym ce	utous	
éce teurs	il my a from	lieu De	64 -	
A Sparking	for rection	1 Pagri	te.	

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collége a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

manage of the	Président	M. (2)
1 re Section		M.
m di samet i	Scrutaleurs	M.
	Solution	M.
	my Lancas and	M.
	Président.	M.
2° SECTION	and the same	M.
	Scrutateurs	M. /
	Scratateurs	М.
	X	M.
Total Strategy	Président	M.
3° Section		м.\
5 commended	Scrutateurs	M.
	Scruticus	M.
	-	M.
middin today	Président	M.
4º Section/.	and the second interest	M.
	Scrutateurs	M.
	Scratatears.	M.
		Μ.
	Président	M.
5º SECTION	tob dishesses in	М.
A PROLE	Scrutateurs	M.
phi and placed at	Deratuteurs	M.
		M.



Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de un , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition de bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collége, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

 La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation. Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi. onze teures monis un guard

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collége électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE BULLETINS			
	d'après la liste d'émargements.	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.		
1 section. um gree	111	111				
De idem						
3° idem						
4° idem		*				
5° idem						
6° idem						
			R. Page			
donn't stone Menner stone some los	Here the last					
no ninera al cardacina	at their ray	All and				
le sanitédais de julière le sanité de la contract de						
Totaux	111	111				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante : l'appouillement

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les membres du bureau de les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collége.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	AFE		ege.										
*	20	s ment.	lu coll	T-	1.00	-	NOMBRE	DE SUFF	RAGES A	TTRIBUE	S A	1	
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	Comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Willard & egeory	M. Irocentin-Johnson	M.	M	M	M.	M.	M.	M.	M.
1re section	111	111	4	88	29								
2º idem					150								
3° idem			PH										
4° idem													
5° idem							X.						
6° idem													
			X										
		-										1	
							-inde		-11-		1 1	7 19	11
Totaux	111	111	8	82	29				Total		NA		1
1-	- 1	-										1911	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collége.

Le président du collége a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin:

Nombre d'électeurs inscrits	111
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	111
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	111
Calcul de la majorité absolue.	I VET
Nombre de votants (1)	111
A DÉDUIRE: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation uffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	
Reste pour le chiffre des suffrages exprimés.	111

Majorité absolue (3).....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur. (1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus. Ont obtenu(i)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFF	RAGES.		
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.		
M. Villard - Gigeon M. Kochlin - Jehwark M. M. M.	quatre ring tekur	82 29		
M. M. M. M.				
M. M. M.				
M. M. M. Bulletins nuls (2)	Elicur			

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procèsverbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. M(3) Willard - Gigeon

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue des suffages « été proclamé sénateur .

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

L'e président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2" TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collége et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1)

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

the party of the party of the principle of the party of t	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DI	E BULLETINS
Harris Henry Missers	d'après la liste d'émargement.	daus l'urne.	en plus.	cu moins.
1 ^{re} section	may should			
2° idem	Hart ett put			
3° idem				
5° idem				
6° idem	union all and	noZ.		
	intt : animi			
	medice of			
			1	
	cell .			
Contract of the Parish Report From				
Totaux,				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

			96	I								-	-
		nent.	collé		15	N	OMBRE I	E SUFFR	AGES AT	TRIBUÉS	λ		
Committee Commit	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du coll ége.		1 ×1		-						
	NOMB	comptés o	réservés à la dé	M.	M.	M.	М.	M.	M.	M.		M.	M.
1 re section													
2° idem	TT.												
3° idem	- 27	ring.		446	1,50	1							
4* idem								· Park					
5° idem													
6° idem				7.1									
	\								1 10 10				
The transport of the	100					1.11							-116
Тотацх													

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.......

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1).....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2).....

> Reste pour le chiffre des suffrages exprimés.... Majorité absolue (3).....

(1) Si le nombre des bulletins

trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émarge-ments, il faut prendre comme chiffre

(2) Ces bulletins doivent être pa-

de votants le plus petit nombre.

rafés et annexés.

⁽³⁾ Lorsque le chissre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus, Ont obtenu (1)

	NOMBRE DE SUFF	RAGES.
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		là.
M. M.		
M.		
M.		
M. M.		
M.		
M.	and the second	
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		The state of the s

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé. M. (3)

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collége et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE	BULLETINS
them, rechessions of effection disperses the	d'après la liste d'émargements.	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.
1 re section				
2° idem	Tree of			
3° idem				¥:
4° idem				
5° idem				
6° idem	1.0		\	
	100	part of		
		G I 1		
		FINAL S	\	- Mary Indian
	-			\
Totaux			111111	

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

			llége.			NOM	BRE D	E SUFFR	AGES A	TRIBUÉS	s À		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	Comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	M.	M.	М.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 re section		C F) In										
2º idem													
3° idem) porce	110		HHEY	el sio	The Prince	the sale					
4° idem				1				200					
5° idem				173	ann a		Pasts	p.J.					
6° idem	1	10	rink	0-1	L total		198						
	1		di ar	a barn	100								
	1		1.5			11 5	Suit						
Totaux							in?						

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu:

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

	NOMBRE DE SUFFR	AGES.
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Open and the state of the st	the Land and the Land	
M.		
M.		
M		
M.		
M.	Line Vol.	
M.		*
M. Marking had		TT-TO
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

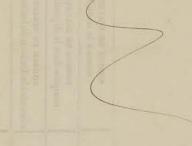
(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

avant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau



CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à my heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les nos 3 M H, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les nºs 5 et 6, les feuilles de pointage.

; les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit : Sous les nos

Bulletins blancs..... Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante... Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. Bulletins sur papier non blanc..... Bulletins portant des signes extérieurs..... Bulletins divers.....

Enfin, sous les nos à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

Les Membres du bureau :

Le Secrétaire :

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

à la circulaire du 5 janvier 1876.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

DÉPARTEMENT de Beefort

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

	Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ ; (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer.	OBSERVATIONS.
×	1	Oubry Jacques	Déligue de Chavanna	to Mattin français	
K	2	Bardot Jean by te	Wegne de Germanagn	Girardez françois	4
×	3			marconnot adjoint	
Y	4	Begue Jean Capte	Teligne of theffout bas	Perrez, Chiebant	
X				Duconte, Jean Jacque	
×	6	Besancon Jean claude		Courtot, Jean bapter Martin alexandre	
×	8	100	- 0 7.77	Fredez maurice	
x	9	111	U .	Cordier, germain	
	10	/ / //	Consulter geweral		
		1.1.1		Borelly Jacques	
*				Romand françoin	
×			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Rough Joseph	
				e Kointz, Jeanclaud	
~	16	Chagnot, heuri	Telegue d'Urcerey	Chagnot , Joseph	
				Mouillescana charles	
		7 11/1 14 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	The state of the s	Besançon Jeromo	Miles and the second se
*	20	Clement house	Diligue de Petrigue	Stockmar François \ Gresso A françois \ de Jaeques	
7		Control June	The second of the second	de Jacques	

- 1		Called No. 2, 12			
	NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (député, conseiller général	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	A TO A VERNATE OF
	d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des	OBSERVATIONS.
		200710	de)	suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
	0	de n	J. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	B	
*	21_	Olere Joseph	Deligue de Dorans	Menous français	
×	22	Colin Tough	délégué de Courcelles	Bidaine Joseph fils	
1	23	Courboh frience	délégué de Courcelles Délégué d'Égnessique	Lollier georges	
5	-14	Cont 1 1/1	Diligue de Delle	Bel: 7	
		0 //			
100	/		Délégué de Rechotte	011	
			e déligué de Chirremon	2 //	
X	6	The second second	delegné de Feche l'église		
×	28	Ducloux francis	délégué de Faverois	Henry reponusend	
×		6	Déligne de Rougemont		
/	30	Feltin havenin	Conseiller general		
	31		Dilique de Leval	~ / /	
X					
X	32	1	Delegue de Brebotte		
×	33		Deligué de Boron		
1	34		delique de Vouthiermont	/ // /	
*	35	Garnier Etienne	Délégué de Fontenelle	Greyoh Jean claud	
		D CF //	Déligué de Benoncourt		
		1 Arms		100	
X	200	Chr.	d'Dolegné de Chavannes des grands Délégné de Beaneonst	B. Of griene	
	4.0	A comment of the comm		1) who tradest seamed	
7	39	Gressez Joseph	Deligné de Lachapelle	Marly Harristas	
			delegné de Complerant		
X	41	Goffinet piene	Deligné de Froidefontaire	Teiner pançois	
X	42	Guillaumé Jules	Teligné de Charmois	Martin piene	
		1010	Diligne d'Eschene		
N	44	Hartemann mine	Déligne de Fontaine	Rosse Jean claux	
7	1,0	1600 A 1 0 76	Téligné de Fontaine Téligné de Felon	Police T	
+	7)	Calle Grades f:	verigue or veron	Ser un jacques	
	*		The state of the s		

1

× >

1					
	NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement,	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des	OBSERVATIONS.
	d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune de)	suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	2.21-2
	46	Manager	Deliano De Monarcano	A Revillary Taganes	
*	1.0	of français		A Reuillard Jaeques	
X	47	Jeantoh henri	delegue de Floumont	Flottat albert	
*	48	Jeannichard feriol	Delique de Rongegontte	Tetizon Jean bayt	,
		Keller Emile	V C	0	
	0	Koechlin Schwart	Canniller general		
V	(1	Kochl Emile	Deliane I aujoriting	Hautberg ravier	
7		L. 11 10.0	201 10 1014	Pro Europe S	
×	52	10	délégué de Belsfort	1 1 1 1	
7	£3.	/A	U.	A Hosatte Jules -	
×	64	La mielle georges	Scheque de Grosmag	my Marchal alinis	
V	0	Lardier Emile	Telegue De Giromagn	y Zeller Julien -	
	6	Leimbacher guillaus	re Delignie De Lamadel	line Millet Jean -	
×)	Loilling Touch	Delo : De Lemisela	Datingre fancois	
	1 5/	St-+ 11 10	911 9 10	Cordier framesis	
×					
y				y Heidet Jeanpune	
λ	60	Marion andre	deligne de foncherey	Durain Joseph	
*	61	Marchal celestin	e delegne de Setitmagn	Jaurageot priene	
_ >	61	Marchal Fear	Delegue d'offement	Didier, georges	
×	102	Marcana A Tec	Deliano D'Crette	Bardot Joseph	
×	64	Marsot xamer	Deligue & Etueffont	A Prax Jacques	
· x	60	Mandrux havis	s delique de Moval	Bouilland celestin	
×	1	Menetra f	o Velegai de Peronse	Bigeard piene	
	60	mill.	910100	Blance	mel -
1	6/	m pure	Ocreque or Denney	Plane georges	TOTAL STATE
×	68	Monner heure	Octeque de grossis	es Vallat eclestin	
×	63	Monnie frame	Velegne de Suarce	Cialle Jacques	
7	70	Montavon Jong	h deligue de Reppe	Vialle Jacques. Portat Jean lapitist	
	3				1

	NUMÉROS d'ordre,	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer.	OBSERVATIONS.
*	71	Wouldescaux Jean	Délégue d'andelnans	Villianné Jean Captiste	
×	72	Monillereaux Jonesh	Délégué de Danvillans	Mouillereaux	
7	73	Naal pione	deligne de Lagrange	Denier Justin	
×	-74			Joregnoh Comad	
×	75	Oriez Jules	Deligne D'Élaie	Bailly Jean bajo	
×	76	Pagnard Joseph	Delegue de Montreun	Maurais, Emile	
X	77	Valmer xavier	Delegue de Rurescemon	A Sich Jean Captito	
¥	78			lin Montaguon charles	
K	79	77	//	Faire michel	-
X	80	7		Vittet Fear bay to	
X	4		- 10	Segnignot felin	
X		Tourchot Louis		417	
Y		270		n Reset, français	
X			37	Chapuis, engene	
				Courtot Engine	
	(7	Rosse lat 8	deligne to seurgentaine	Richard georges - Cherenot autoine	
×	88	Rosselo A Etime	d'l' de l'amon	Rosal & f	Files H. F.
				Guernez Joseph	
4				Villaumie alphour	Man Jerrie
		0.1	0		

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A

, le

187 .

	***************************************		t and the second	CONTROL TO THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE	4
	numėros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller dénéral ou d'arrondissement, délégné ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer.	OBSERVATIONS.
×	91	Rousiana Jean	Telegue de Salbert	Escheller Jacques	
*	92	Taglio flount	Délégué de Sevenans	Dubail albert	
X	93	Janvagloh Teraphis	n deligné de Dong	Belet autoine	,
×	94	Teigest Celestin	deligné de l'Aojipe	Thurist scavier	
×	95	Schick Edouard	délègné de Novilland	Besancon prine	
×	96	Teigest celestin	delique de hacollong	Mercelat georges	
				Haal celotin	
*	98	Ownthat Engene	delegué de lezelois	Charpiot celesting	
X	100	Ginerand ranin	Délégué de Cravanche	Fromaro, balthasas	
X	101	Vallat heuri	Dolegne de Rechen	ackermann, abel	
×	102	Vallat Joseph	Tolique de Pretorque	Trelin, auguste .	
×	103	Verain françois	delegné de Vellescot	Frelin, Jean piene	
Y	104	Cimmer françois	deligne de Lepuis (97)	Demensy, mourte	
X	105	Viellard, armand	Delegue de Mornillars	Fallard, Joseph	
				Bougest, Joseph	
	107	Gellard-Megeon	Conneller general	Bruat, andré	
				Monnier fancois	
				Chapuis, Joseph	
			AV.	Jarricus Louis	11 21
				and an art are Laterial	
100	31				

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1				
				* *
		Carlow Later		
	AL WAR TO			

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A selfont, le 18 mai 1876.

de Belfort

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la eoi du 2 août 1875,)

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans GETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans cette colonne si le suppléant a accepté ou refusé.	
(SUNET)	Coenton	De (Belfort.		
Andelmans	Moullenaux Ju		Villiaumé Jean Capte		Dis
Banvillars	Khote Jean claud Mouldereaux JB	e Ar	Corder françois		
Bavilliers	Bornegue gustane		Moulleseaux Romond, françois		A12
Belfort Bermont	Lalloz firdinand Roy felix		Page, Engine		
Botans	Belok françois		Courtot, Jean		111
Bue Charmois	Regnique auguste	i.	Tegnignot, felix		712
The second secon	Rosseloh Engin	c N	Martin, piene Chevenot, autoin		an d
	Devantoy Engine		Huguenoh, richard		
Danjoutin	Cisurand xanin Charton Jacque	N	Fromard, baltharar Moullereaux charles		
Dorans	Clerc Joseph		Renoux françois		714-
Öschene Össert	Hantz celestin Villemez Lauis		Monnier francis	_	2u
Fontenelle	Garmin Etienne	, X	Gurjoh Jean claude	,	
Moval Moval	Mandrun français		Gressot françois Bouillard, celestin		n
	françois				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par cauton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans certe colonne si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	Committee of the commit
Wovillard	Schick, adouan		Besancon pine		na.	
Offemont	Marchal, Jenne		Besancon piene Dideir, georges		n	8 4 4 5 C C C C C C C C C C C C C C C C C
Perouse Rechotte	Menetre fançois Courtot, Congene		Bigeord, piene Piercon, Joseph		au	
Roppe	Seige of , celestin		Churiot, xarier			
Salbert	Rousiaux Jan Gaglio, florenh		Escheller Jacque		702	
Tevenans	Saglio, florenh Renoux, xanin		Lourtot, Eugine		211	HIV
Urcerey	Chagnon heur		Chaquot, Joseph			
Valdoie	Cisurand, beat		Ciserano Joseph	1	Au	
Vetrigne Vezelois	Chevillot june Curilot, Eugene		Hockman franços Charpiot, celestin	9	Au	
Vourrenans	Rosseloh Etie		Romelot françois			
	Canton o		Delle			
Beaucourt	Grasser, varier	1	Bernard Louis petit georges Moine, Jules	2		
Bourogne	Bourallot, Lon		Borelly, Jacque			
	Henry, pine		Cuenin, Jacque			
Bretagne	Vallat, Joseph		Frelin, auguste		m_	
Chavannatte Chavannes les		es M	Mattin françai Keehement Jean piene		In.	
Chavannes les Courcelles Courtherant	Colin Joseph Jane		Bidaine Josep	4	Tu.	
Courtherant	Gros Joseph		Marion Louis	(a)	74	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans cette colonne si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Croix Delle	Bideaux celestin		Tredez maurier Belin Joseph		The	
Teche légline	Douze Tobichout Landoh henri		Henry reportered Van thier Joseph Flottal exblush		ne	
Froide foutaine Grandvillars	Goffinet june Viellard, lin		Feinier français Brust andré			
Lebetain Lebetain	Monnier henri Marion andré Belek Joseph.	n	Vallah celestin Durain Joseph Ducomte Jean		24	
	Viellard, hemi Raeine valutiu		Paringre françois Bougeo L Joseph Resel, françois		- ter	
Rechesy	Villard, armand Vallat huri Busson Engene		Fallard, Joseph Ackermann, abel		nu .	
Saint-Dizier Suarce	Roy Français Monnie piene		Kointz, Fean clause Villaumie, alphone Viatte, Jacques		nu	10
Ohiancourt Vellescot Villars le see	Broihier martin Verrain faucous Vienez Joseph		Rouiehe, Joseph Frelin, Jean june Chapins, Joseph		m	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par cauton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans cette colonne si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans cette colonne si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton De	9	toutaine.		
Angeok	Petord, françois	274	Vittet, Jean bap	te .	
Bessoncourt Bethourilliers			Montagnon charles		The
Denney	Hollish june	av .	Blane georges		· u
Generigne Telon	Heiner charles In		Kollier georges Peltier Jacques	1	tu
1	Harkmann (moire Voilliot Engin		Rossé Ju claude Tarrieux Louis		1
Frais Lachapelle son	Beronne on Jean Ofrisez Joseph		Martin , alexundry Boilly , stanis las	21 100	
	Seigeob celetin Naal pune Teigeob Engene	Billi	Mercelah georges Denier Justin	- 14	an .
Menoncourt Montreux chake	Houmaire friend		Raal celestin Revillar Jacque Mauvais, émile		- Au
Phaffans	Charpiot, Chiefa	J1 -	Besaucon Jerome Jacquot comad		
	Montavon Joup	4	Portat Jean baget. Cordier germain		na
Vauthiermon	() ()	_	Fictier, prime claude		na =

The same of the sa	The second secon		X XXIII XXIIIXXII XXIII		
NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans cette colonne si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans cette colonne si le suppléant a accepté ou refusé,	OBSERVATIONS.
	anton de	Gi	romagny.		
Onjouter		<u> </u>			
	Peltier In clause	0	Handberg ravier		the c
auxelles - hant	Lacrense Jules		Hosatte Jules	>	(m
Chaux	Tauvageot Pourchot Louis	2	Belek, autoine Frey Joseph		ni .
Cloie	Oriez Theles		Bailly In Capte		ne
Otreffort bas Etneffort haut	00		Perrez Chilbant Prax Jacques		Me
Grette	Marconnot kan	90	Bardot Joseph		
Gromagny	Lardier Emile	21	Zeller Julien Marchal alexis		
Lachapelle sous	Barock vincent	71	2		n
Lachapelle tous Comadeline	Kein bacher guillaume		Marconnot avjoint. Millet Jean Claude		31_
Lepuix Petitmagny	Marchal		Demeny moust	3	m
Kierrescemont	Talmer xavir		Sich Teambay to		ZUA
Termamagny	Jean richard Bardo L Jean bapt	t.	Setizon Jean base Girardez françois		nu nu
Vescemont.	Reiniche Jerome		Chapuis, Eugene	1	
			3		

INDIQUER INDIQUER NOMS DES COMMUNES. dans CETTE COLONNE dans CETTE COLONNE NOM DU SUPPLEANT. NOM DU DÉLÉGUÉ. OBSERVATIONS. CLASSER LES COMMUNES si le suppléant a accepté ou refusé. si le délégué a accepté ou refusé. par arrondissement et par canton.) Canton De Leval Terney Joseph Choffin alestin Setite fontaine Revillard foncois Richard georges Romagny Mang micolas n Heidel Jean Rougemont Erhard gaston Revillard, foncois

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Belfit, le 18 mai 1876.

Clike

M2 3

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU _____ BUREAU DE VOTE.

(N°5) DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués où de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1	aubry	+				
	Aubry Faeguet Veligue	*	Alex			
2	Bardot					
	Jean Captiste Delegué	Wa Wa	the 1			
3	Bardot					
	Vincent Tridore Délégué	78	Story.			
	Delegue					
4	Tegul Jean Capturke Deligne	TOTAL STATE OF THE	Asse			
	Delegne					
5	Belet		me			
7	Joseph Deligue		3			
6	Belok					
	Luncois Deligne		1 hos			
7	Besancon	·	Alex			
	Jean claude Déligne Bileaux	to to	15			¥ 4
8	Diveaux Celestin	ä,	1.			
	deligue		The state of the s		and the same	
0	Bobay Chiebant					
	Chiebant	*	Alex			
10	Deligne Boineol					
10	Boigeol Charles Consulter general	*.	Alog			
11	Bonvalloh Louis		10 8			
	Delegue		5			
12	Bourguard		Algo			
	Tourquard Celestin Valegue	\$ #	1			
	- July					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2* tour de scrutin,	au , 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	Bornique gustave Diligui		Ali			
	gustave Déligue		Alog			
14	Broisier		Aller 13			
11	martin Deligni	*	13			
7)	Busson Engene Velegue		Ang 19			
76	Chagnot henri Vélégne		prof			
17	Charton Jacques		Alug			
18	Prarpiot Chiebaut Chiebaut		ANG			
19	Chevillot		4107			
20	Tiligui Clement hancois		A.M.			
	hançois Délégue		7			
21	Clerc Joseph		dhos			
22	Colin		Sugar			
	Joseph D'hemi		2	51		
23	Courbot Biligue		1192			
24	Courtot Celestin Delegni		A.lyz	y 1		
	Delegni		3	735		

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		E OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
21	Courtot					
	Courtot Engene Deligni Devantoy		the g			
26	Devantoy		,,			
	Engene Délégué		They			
27	Donne		1.			
	Chiebant Delegue		Alg			
28	Ducloux					
	Ducloux françois Telegue	13.	The			
29	Erhard gaston Deligne					
	gaston		Also,			
30	Teltin					
	françois Conseiller général		Alley .			
31	Ferney		11			
	Joseph Telegue		THE STATE OF THE S			
32	Henry					
	Fleury piene Tiligni		they			
33	Triez					
	Triez Ferdinand Veligne		ANG			
34	Trossard					
	françois Velégné		the s			
30	Garnier					
	Garnier Etienne Deligni		thes			
36	Glastre		&Neg			
	françois Telégné		13			
37	Gantherat Fourth Vilique		Oh:			
	Joseph Déligue		fre 13		3	

i s

NUMÉROS	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGNA		
d'inscrip- tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1° tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin,	au . 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
38	Grasser savier déligué		May			
39	Grisez		Alex			
40	Gros Joseph	**	Ange 3			
41	Goffinet Jame		Me			
42	Gullaume' Jules		Me			
43	Hantz Célestin Vilegue		A-heg			
44	MO.		NNO,			
45	Heider Joseph Silique		mg.			
46	NID .		thos.			
47			Alex			
48			They	**		
40	Keller		499			
So	Dejoute Noechlin-Schwa alfred Consulter general	M	Aug.			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR		E OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR,	et devant remplacer le délégué inscrit	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
51	Koehl Enile Diligni	**	9214			
52	Lalloz Ferdinand Dilegué		Me			
53	La creuse Jules Tilique		flee			
54	L'amielle georges Telegré		Alle			
55	Lardier Émile Glégui	***	ANG			
56	Leimbacher guillaume Delegue		ANG.			
57	Loillier Joseph Teligne		Alex			
58	L'hôte Jean claude		they			
=59	Mang nicolas Velegue		April .			
60	Moarion andre Viligne	***************************************	Ble		-	
61	Marchal Célestin Vélégné	THE STATE OF THE S	Alug			F
62	Marchal Jean prine	3 *	Alg			
63	Marconnot Jean Louis Viligni		140		N. T.	

ř.

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		AFE OU SIGN.	and the bostoness of	at regulative de access de electrica de la constante de la con
tion sur la liste générale.	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1°r tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
64	Marsoh Deligne		Are.			
	Veligne		15			
65	Mandrux françois délégue		Ang			
66	Wenetre François Voleque	2 •		Alog		
-	Delegue	Ski		5		
67	Willist Joligné			Alek,		
68	Monnier henri		440			
60	Monnie.					
- 7	Joiene Veligne	***	SMe J			
70	Montavon Joseph Silignie		M			
71	Monilleseaux Jean elando Déligne		Mle	,		
72	Mouilleseaux		MI.			
	Joseph Dilique		ma			
73	Maal Briene Diligne		d high			
7.4	Moirjean François Polique		Mx			
75	Oriez Julis		Aleg			
76	Pagnard Joseph		A he p			

NUMÉROS d'inscrip-	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR. ci-contre.		The second second	EUR CONSTATAN	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	
tion sur la liste générale.		devant remplacer le délégué inscrit	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
77	Palmer Ravier Voligne		the		1	
78	Pettier Engene Delegne		thog .			
79	Peltier Jean claude Telégne	,	Sho.			
80-	Jean claude Délégue	,	1/3			
	Pétard françois Talégue		Ahog			
81	Tegnignot augustin Telegui	· ·	ship			
82	Fourchot Louis Vélégue	21	Alex			
83	Racine Valentin Velegue		Ang.			
84	Reiniche Jérome Jelizui	6.,	Ang			
85	Renoux		S.M.		-	
86	Revillard		13			
a.r	françois Vilègne Rosselot		they			
87	Engine Veligni		Alex			
88	Rosselot Etienne Vilégue	2	Alig			
89	Etienne Vilégue Roy félix Vélégue		16			

4,1

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2" tour de scrutin,	au , 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
90	Roy francois Deligue		Phop			
91	Roussians Jean claude Telegue		m,			
92	Saglio Florent Deligne	V 52.F	I Ew	n		
93	Sauvageot Tiraphim	<i>29 - 4</i>	May			
94	Geigeot Celestin Silique		柳			
95	Schick Edouard Velégue		Aleg S			
96	Seigeo A Celestin Delegue		Alog			
97	Seigeot Engine Siligni	Naal Celorin	My			
98	Curillot Engene Viligne		Ang .			
-99	Cisserand Ceal Vilique		May			*
100	Cisserand Dougue piece		Alpa			
101	Vallat henri Joseph Viligni		Me			
102	Vællat Joseph Teligue		she,			

NUMÉROS d'inscrip-	et	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	3 222 - 0-2	FE OU SIGN	a Maria de la Caracteria de la Caracteri	
tion sur la liste générale.			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de serutin.	- au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
03	Verain François Séligné		Aug			
	Deligue		15			
Ohe	Vinemer fançois xavir Telégue	THE STATE OF THE S	shop			
1 0	Villard	30003				
105	Ormand Veligue		Alof			
106	Viellard henri Tilizue		400			
	Neure Vilique		13			
107	Viellard-Wigeon Fuvenal Consiller general	ن ان	the			
108	90.11		*/		8	
108	Leon Delique		Alex			
109	Villemez		A-leg		2	
	Déligué		13			
110	Villemez Louis Vilegue Vienez Joseph Volegue		A493			
111	Dolegue		/			
1//	Voilliet Engene Viligné	*	Ale			
	viagos					
					= -	
7						
			14.	40		

Arrêté la présente liste d'émargement à Cent-onze électeurs. A Belfort, le 1 Juin 1876. Le Préfet, Arrèté la présente liste au nombre de émargements pour le 1er tour de scrutin. - le 2º idem. — le 3º idem. Le Président du bureau de vote, Les Scrutateurs,

Modèle N° 7.
DÉPARTEMENT
de l'Illord





ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU _____BUREAU DE VOTE.

(Nos DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR		FE OU SIGNA		Page 1
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1° tour de scrutin,	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1	Olubry Laignes Telegue	<i>A</i> *	Az,	-		
2	Burner	***				
	Jean Captiste Diligne					
3	Bardot Vincent Lidore Deligné	*	De la companya della companya della companya de la companya della			
4			Dy)			
	Jegue Jean, Captiste Deligné					= - (0)
	Tough,		des			
6	Belot		Rook .	7	3+-	
	françois Vilique	*				
7	Besançon Jean claude Veligne					
8	(Sideaux		3			
	Celestin Volegue				7	
9	Bobay Chiebant Siligne	100	Bos	Y		
10	Boigeol Charles Consulter general	**	3			
11	Consiller general Bonvallot		On.			
71	Louis Deligni					
12	Bourguard Célistin Delégne		Day			
	Delegne					•

- Z

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	1	FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUN.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le défégué inscrit ci-contre	au r ^{er} tour de scrutin,	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin,	OBSERVATIONS.
13	Borneque gustave velegue		B	= -		
14	Broihier martin Délégué		B			
15	Busson		#3°			
16	Eugene Veligue Chagnot		O,			
17	Chaquet hemi Seligue Charton		Fiz.			
1	Jacques Seligue					
18	Charpiot Chiebaut Teligne		3			Sax
19	Chevillot		B			
20	Priene Olément		B			
21	françois Olique Clerc		(B)			
- 22	Joseph Deligne Colin		(A)			
	Jorgh D'henri Délégué		3			
23	Courbot prime Beligne		3			
24	Courtot Celestin Delegue		Cy.	7		
	Dolegue					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGNA		
 tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR,	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
21	Courtot Engene Viligue		The state of the s			
26	Devantoy Engene Veligne		E3			
27	Lonze Chiebant Vilique		Ez.			
28	Ducloux françois		J.			
29	Orhand gaston Velegue		3			
30	Feltin françois		(F)			
31	Fernez Joseph Velegue		P3			
32	Fernez Joseph Teigne Fleury prime Siligne	· ·	Ja,			
33	Friez ferdinand deligne		G)			
34	Frossard françois bilique		Dz.			
31	Garnier Étienne Dégné		8			
36	Glastre		03			
37	françois Volique Gantherat Joseph Volique		B			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le défégué inscrit	au 1er tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
38	Grasser Deligne					
39	Griser Joseph		G			
40	Gros Joseph		2			
41	Goffinet Journe Deligne		4			
42	Guillaumé Jules Dégue		A S			
43	Heintz Colestin Veligie		An,			
44	Hartemann (maire) Viligue		3			
45	Heidet Charles Joseph D'eleque		B3			
46			3			
47	M		Az			
48		30	B			
kg	Keller Emile Vipute		P			
So	Keller Emile Vepute Koechlin-Ichwar Consulla general	3	0			

	The second secon		TI DESCRIPTION OF THE PARTY OF			The second second second
NUMÉROS d'inscrip-		NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR		FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre,	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
<i>f1</i>	Koehl Emile, Selegue		3			
<i>f</i> 2	Lalloz ferdinand Deligne		2			
- 53	La creuse Jules Juligné	*	Es .			
54	L'amielle georges Eligne		Fy"			
55	Larvier Emile Soligne		3			
56	Leimbacher guillaume deligne	***	Po			
- 57	Loillier Jorph Tiligne		De la companya della companya della companya de la companya della		,	
58	Thote Jean claude Veligne		£23,			
59	Mang vicolas Vilique					
60	Marion andré Telégue		Bg-			
61	Moarchal Celestin Deligue		B.			
62	Marchal		63			
63	Jean Sois Marconnot Jean Louis		R			
E I		the state of the state of the state of				

NUMEROS	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE					
d'inscrip- tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le défégué inscrit ci-ce des	au 1 er tour de scrutin.	au 2* tour de scrntio.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.		
64	Marsoh Haver Voligne Mandrux françois Voligne		3		, E			
61	D'oligne Mandrus		(A)	i i				
	françois Velegue							
66	Menetre		6					
67	Ménetre françois Tilique Milliot friene Silique Monnier freni Telique		Kg .					
68	Trene Siligue Mari		A.					
69	Monnie Triene Deligne		(B)					
To	Montavon			- 2				
71	Joseph Viligue		The state of the s	-				
T'	Jean clande		3	*				
72	Mouillenaux Joseph		3			*		
73	Waal biene	*	(3 ₃					
74	Horjean		· Ap					
H C	françois Délégue		A De la Contraction de la Cont					
1	Jules Biligue		3				1	
76	Julis Vagnard Joseph Siligne		3				. 1	
	Deligne		1				1	

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.		FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.			au 1 er tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
77	Palmer Xavier Viligue	*	13			
M /	Deligne		1/2			
78	Peltier Engine Viligne		3			
79	Peltier		4			
	Peltier Jean claude Deligni		220		-	
80	Petaro		3			
91	Lançois Oléque		-63			
81	Pegnignot bugustin Delegue					
82	Pourchol	ALC: Y	B			
	Louis Volique		13	× 1		
83	Rocine		3			
84	Reiniche		6			*
	Jérome Véligue					*
85	Renoux.		13			
0/0	Deligne Billione		- By			
86	Rembland François Sélégue					
87	Rosselot		gh,			
L.	Gregore Vilogue					
88	Rosselot Etienne Silegni		33			
20	Roy		(Az			
89	felia Solique					

NUMÉROS d'inscrip- tion	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR	1	FE OU SIGNA		OBSERVATIONS,
sur la liste générale.	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le défégué inscrit ci-contre	1 ^{er} tour de scrutin.	2° tour de scrntin,	3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
90	Roy françois Deligne		F3			
91	Houssiaux Jean claude Vilique					
92	Taglio florent Degne		A .			
93	Sauvageot Scraphim Diligue					
94	Seigeot celestin Veligue					
95	Schick Edouard Doligne		3			
96	Seigeok Celestin Deligue		(F)			
97	Seigeot. Eugene Viligni	Naord Celesting	(P3)	W.		
98	Eurillot. Eugene Slegne					
-99	Cisserand Ceat Vilégue					
100	Cisserand Daron pere Delegue		3			
101	Vællat. henri Joseph Polique		3			,
102	Vallat Joseph Glegne		3			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR		FE OU SIGNA	Secretary and Secretary	And the second s
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1° tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
103	Verain François Veligue		6			
	François Veligue		6	7		
104	Vimmer français, xavier Oclique		3			·
105	Viellard armand Deligne		3			
106	Viellard henri Vilizue		6.3			
107	Viellard-Migeon Fuvenal		-3			
108	Viellard Leon,		£3,			
109	Villegue Villegue Villegue Vierrez	Cas	13			
110	Vierrez Forejah Gelegne					
111	0 .00		Ø3			
_	Tegue					
-		1 1				
1			1			

Arrêté la présente liste d'émargement à cent ong Belfort, le 1 Juin 1876. Le Préfet, Cla B. Arrêté la présente liste au nombre de émargements pour le 1er tour de scrutin. le 2º idem. —— le 3° idem. Le sevielaire, Le Président du bureau de vote, Les Scrutateurs, Honneau

Want Ochin Oncloives Carton 6-8 Archives Elections de 1876 du Tinal of Pholdier · Election Supplementaire. Fraces. Verbal det oficiations Little det électours dénatoriann Lablan indiquant less idultats del cheton des deligned et duff lans Litto of emargement I femile de famtage.

Territoire de Belford. - Election vinatoriale Du 11 Juin 1876 Liste de pourtage tenue par Mb. Marion Anone Ve at write do friends liste de printage

Cerritoire de Befort. _ . Election sinatoriale du 11 Puin 1876 hista de pointage tenue par Mr. Bornalut Lacies I'm suffrages 29 suffrages Ceatal_ 111 arrêlé la prisente lib de premlaege Runnung Broirieon S. Warion